



Formulaire de requête de financement

Intitulé du projet : Centre d'intégration professionnelle polyvalente et d'insertion socioprofessionnelle des jeunes femmes et hommes handicapés (CIPP2)

Nom et Coordonnées de l'organisme demandeur : Fondation Sérigne Bamba Ndiaye

Localisation du projet : Bargny

Coût total du projet : 651.015.000 FCFA

Montant de la subvention demandée au Fonds Social de Développement : 200.000.000 FCFA

Titre du projet : Centre d'intégration professionnelle polyvalente et d'insertion socioprofessionnelle des jeunes femmes et hommes handicapés

Eléments d'identification de l'organisme demandeur

Nom ou raison sociale : Fondation Serigne Bamba NDIAYE

Principaux interlocuteurs pour le projet : Me Oumar Ngalla NDIAYE, Trésorier Général

Adresse : 79, rue Joseph Gomis – BP.9032 – Dakar

Téléphone : 822.56.85 / 822.90.23

Télécopie : 822.38.15

Adresse électronique : fondsbnd@yahoo.fr / ngallaomarndiaye1@yahoo.fr

Date de création : Récépissé de déclaration d'association n°12081 du 06/06/05.

Domaines d'intervention : Appui aux personnes handicapées pour promouvoir l'acquisition de compétences professionnelles et soutenir leur insertion professionnelle pour leur assurer des revenus décents à travers :

- la recherche de moyens et distribution de bourses d'études pour la formation ;
- des efforts pour placer les diplômés de tous les niveaux ;
- la recherche de moyens pour la création des centres médico-sociaux à Dakar et dans d'autres villes africaines ;
- la recherche de moyens pour la création des centres de formation professionnels ;
- la recherche et la distribution d'appareils orthopédiques, béquilles, fauteuils roulants pour les handicapés physiques de toutes catégories ;
- l'ouverture des bureaux dans plusieurs pays couvrant au moins trois continents.

Partenariat / soutien déjà accordé par des organismes d'appui au développement (publics et privés) :

- Le Fond fiduciaire français du Ministère des Affaires Etrangères : Financement d'une mission d'un expert du BIT pour la réalisation d'un document de projet ;
- Le Bureau International du Travail à Genève et son bureau régional à Dakar ;
- UNESCO : Financement d'un expert pour la réalisation d'une étude sur l'handicap au Sénégal ;
- Centre d'Intégration professionnelle de Genève : Formation du maître socioprofessionnel à Genève et mise en place de la méthode d'évaluation CAM à Dakar ;
- Ministère de la Famille : Mise à disposition d'une salle d'évaluation de formation en informatique de 400m² ;

Moyens dont dispose l'organisme demandeur :

- Ressources humaines (effectifs – fonctions – statuts) : Conseil d'administration bénévole composé de 07 membres
- Ressources financières : Budget 2003 : 19.130.000 FCFA / Budget 2004 : 20.695.000 FCFA
- Moyens matériels et logistiques : 01 Centre médico-social fonctionnel

Présentation des autres partenaires techniques et financiers

Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
Ministère de l'Education Nationale

Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du projet (joindre les conventions de partenariat) :

Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire : Viabilisation pour 6ha de terrain
Ministère de l'Education Nationale : Equipement & Fonctionnement pour une année

1- Contexte du projet

1.1- Situation de départ :

Il n'existe pas au Sénégal de centre de formation socio-professionnelle pour l'intégration des personnes handicapées. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté au Sénégal, la Fondation Serigne Bamba Ndiaye veut mettre sur pied un centre de formation pour des jeunes femmes et des jeunes hommes handicapés dénommé « Centre d'Intégration Professionnelle Polyvalent – CIPP » pour promouvoir la vie indépendante, l'insertion socio-économique et assurer l'acquisition de compétences professionnelles dans le cadre de l'insertion professionnelle des personnes vulnérables.

1.2- Diagnostic et analyse du ou des problème(s) majeur(s) que le projet entend résoudre :

La pauvreté et le taux de chômage parmi les jeunes personnes handicapées au Sénégal étant très élevés, la création d'un tel centre constituera un atout national important. Le projet reçoit le soutien du Gouvernement.

La Fondation Serigne Bamba Ndiaye a obtenu un terrain de 6 hectares de la Commune de Bargny dont la répartition est la suivante :

- 1 ha pour la construction du centre,
- 1 ha pour l'élevage,
- 1 ha pour l'agriculture,
- 1 ha pour la pêche
- 1 ha pour le boisement,
- 1 ha pour le handisport.

1.3- Identification des bénéficiaires :

50 jeunes femmes et jeunes hommes handicapés moteur, âgés de 18 à 25 ans ayant au minimum terminé le collège.

2- Objectifs et mise en oeuvre du projet

2.1- Objectif principal du projet :

Accueillir les personnes handicapés, évaluer leurs capacités professionnelles, les orienter dans le centre de formation ou dans des structures existantes, les former et les intégrer dans le tissu socio-économique par un accompagnement personnalisé.

2.2- Objectifs spécifiques du projet :

OS 1 : Formation des formateurs

Former les formateurs sur la méthode systémique CAM (Cérébralité, Affectivité, Motricité) et les affecter dans la structure d'expertise, de formation ou de l'emploi adapté.

OS 2 : Mise en place d'une structure d'expertise à Dakar

Assurer l'accueil, l'évaluation des acquis et les capacités professionnelles pour pouvoir les orienter vers des structures existantes ou le centre de formation.

OS 3 : Mise en place d'une structure de formation à Bargny

Dispenser une formation professionnelle polyvalente (en 2 ans) et une formation en emploi adaptée (en 6 mois) à chaque personne handicapée et en même temps productrice de revenus.

OS 4 : Mise en place d'une structure d'insertion socio-professionnelle à Bargny

Offrir un accompagnement personnalisé pour la réinsertion professionnelle en passant par le stage dans des entreprises et l'auto-emploi.

2.3- Résultats attendus du projet :

- 98% des prévisions du business plan sont réalisées (équilibre financier) ;
- parité respectée entre filles et garçons dans les personnes handicapées accueillies ;
- 80% des personnes orientées sont orientées juste ;
- 100% des personnes évaluées sont orientées ;
- 90 % des personnes formées réussissent les examens ;
- 100% des personnes formées ont un projet individuel ;
- 80% de réussite d'intégration socio-économique.

2.4- Indicateurs de résultat du projet :

- Le taux de réussite au CAP.
- Le nombre d'emplois créés et le taux d'insertion dans les entreprises.

2.5- Description des activités prévues :

Construction des bâtiments comprenant :

- Bâtiment d'hébergement de 700 m2 composé de 25 chambres + 2 chambres pour les surveillants + 1 chambre pour le chauffeur + toilettes et douches ;
- Bâtiment de restauration de 150 m2 d'une capacité de 100 places ;
- Bâtiment de la blanchisserie de 30m2 ;
- Bâtiment de formation de 540 m2 pouvant accueillir des salles de cours, des ateliers, un magasin de stockage, une salle d'exposition, des toilettes et une salle de réunion des formateurs ;
- Bâtiment pour les ateliers de production de 500 m2 pouvant accueillir des ateliers pour la sous-traitance ou la production, un magasin de stockage, des toilettes et une salle de réunion des maîtres socioprofessionnels ;
- Bâtiment administratif de 80 m2 pour la direction, le secrétariat, le responsable Expertise, le responsable Formation, le responsable Accompagnement.

2.6- Dispositif de mise en œuvre :

Le Centre dispensera une formation aboutissant à un CAP ou un BEP dans cinq métiers adaptés à leur handicap : informatique, chaîne du froid, électrotechnique, coiffure, communication, visuelle graphisme.

Le CIPP sera dirigé par un directeur sous l'autorité d'un conseil d'administration, dont les membres seront nommés par le Conseil d'Administration de la Fondation. Pour démarrer, le conseil d'administration du CIPP sera composé des membres du comité technique à savoir un représentant du Ministère des Affaires Sociales, un représentant du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Fonction Publique, un représentant des personnes handicapées, le directeur du Centre d'appareillage de l'hôpital de Fann, le directeur du centre Talibou Dabo. Le personnel du CIPP sera composé du conseil d'administration, du directeur, d'une secrétaire comptable, d'une réceptionniste, des formateurs, un assistant social et du personnel de cuisine, blanchisserie et entretien. Il est prévu un effectif de 17 personnes en année 1 et 21 personnes en années 2 et 3.

2.7- Chronogramme des activités :

Phase 1 : Mise en place du CIPP1 à Dakar : février 2006

Phase 2 : Mise en place du CIPP2 à Bargny : début des travaux estimé à janvier 2006

Fin de la viabilisation : N + 3

Fin de la construction du bâtiment d'hébergement bloc femmes et hommes : N + 6

Fin de la construction du bâtiment de la formation : N + 9

Fin de la construction du bâtiment de restauration : N + 9

Démarrage de la formation en informatique du CIPP2 Couture, Boulangerie, Electricité, Communication visuelle, Système de froid : N + 12

Fin de la construction du bâtiment administratif : N + 12

Fin de la construction du bâtiment de la formation adaptée : N + 15

Démarrage des activités des formations adaptées Mini industrie technique, Agriculture, Elevage, Pêche, Cuisine : N + 15

2.8- Agrément des autorités locales :

Lettres d'appui de l'Organisation Internationale du Travail, du Ministère de l'Education et du Ministère de la Famille et du Développement Social.

Lettre d'adhésion au projet de la Caisse de Sécurité Sociale (engagement à signer un protocole d'accord).

3- Suivi et évaluation du projet

3.1- Méthodologie de suivi du projet :

Le projet sera suivi par les membres du comité technique. Il s'agit :

- d'un représentant du Ministère chargé des Affaires Sociales : M. El Hadj Coly ;
- d'un spécialiste de formation professionnelle, représentant le Ministère du Travail et de la Fonction Publique : M. Oumar Diop ;
- Un représentant des personnes handicapées : M. Senty Agne ;
- Le Directeur du centre d'appareillage de l'hôpital de Fann : Docteur Ndao ;
- Le Directeur du centre Talibou Dabo : Docteur Baidy Sy ;
- Le Président de l'association Handicap FormEduc : M. Oumar Diop.

3.2- Evaluation du projet :

A chaque étape du projet, il y'aura un appel des fonds par les membres du comité technique qui auront évalué l'état d'avancement du projet.

3.3- Facteurs de viabilité et de pérennité du projet :

Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans (en FCFA)

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3
Chiffre d'affaire (Revenus Agriculture, Ateliers techniques adaptés, Restaurant, élevage, Evaluations sécurité sociale, Pêche)	46.600.000	83.100.000	113.000.000
Achats liés aux ventes	16.320.000	26.100.000	31.450.000
Marge commerciale	30.280.000	57.000.000	81.550.000
Charges diverses (électricité, fournitures de bureau, primes d'assurances, publicité, etc.)	24.200.000	28.500.000	31.900.000
Valeur ajoutée	6.080.000	28.500.000	49.650.000
Salaires & Cotisations	40.128.000	51.744.000	51.744.000
Subventions d'exploitation (Frais de fonctionnement Ministère de la Famille, Ministère Education)	60.000.000	60.000.000	60.000.000
Excédent brut d'exploitation	25.952.000	36.756.000	57.906.000
Amortissements	8.099.500	19.766.166	19.766.166
Résultat d'exploitation	17.852.500	16.989.834	38.139.834
Charges financières (découvert)	28.880	0	0
Résultat net	17.823.620	16.989.834	38.139.834
Augmentation subventions d'investissement	431.015.000	0	0
Cap d'autofinancement positive	25.923.120	36.756.000	57.906.000
Total ressources durables	456.938.120	36.756.000	57.906.000
Acquisition Immo. Corporelles	430.995.000	0	0
Total emplois stables	430.995.000	0	0
Fonds de roulement	25.943.120	62.699.120	120.605.120
Variation fonds de roulement	25.943.120	36.756.000	57.906.000

4- Schéma de financement

Désignation	Détail de la rubrique	Coût total en F CFA	FSD	Fondation Sérigne Bamba Ndiaye	Ministère de l'Urbanisme	Autres bailleurs	Ministère de l'Éducation Nationale
Terrain							
Acquisition	6 ha	160.000.000		160.000.000			
Viabilisation	Viabilisation	150.000.000			150.000.000		
Infrastructure							
Bâtiment pour l'hébergement	700m2x100.000	70.000.000	70.000.000				
Bâtiment pour restauration	150m2x100.000	15.000.000	15.000.000				
Bâtiment pour blanchisserie	30m2x100.000	3.000.000	3.000.000				
Bâtiment pour formation	540m2x100.000	54.000.000	54.000.000				
Bâtiment pour les ateliers adaptés	500m2x100.000	50.000.000	50.000.000				
Bâtiment administratif	80m2x100.000	8.000.000	8.000.000				
Frais de fonctionnement		60.000.000					
Équipement							60.000.000
Hébergement		9.520.000					
Restaurant		3.810.000					9.520.000
Blanchisserie		485.000					3.810.000
Formation		10.000.000					485.000
Ateliers		15.000.000					10.000.000
Administratif		2.200.000					15.000.000
Véhicule		20.000.000					2.200.000
Elevage (matériels d'exploitation, acquisition des animaux)		10.000.000				10.000.000	20.000.000
Agriculture (matériels d'exploitation, ...)		5.000.000				5.000.000	
Pêche (matériels d'exploitation)		5.000.000				5.000.000	
	Budget total	651.015.000	200.000.000	160.000.000	150.000.000	20.000.000	121.015.000